Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires

Force Ouvrière HAUTS DE FRANCE

A LA MAISON D'ARRÊT D'AMIENS :

« Quand on est absent comme vous, on la ferme ! »

C'est un mélange de clientélisme, de cynisme et d'incompétence qui s'abat actuellement sur les personnels de la Maison d'Arrêt d'Amiens. Le « gourou » des lieux, profitant des consignes de la direction interrégionale pour lutter contre l'absentéisme de son établissement pour justifier ses actes, a décidé de changer d'équipe un certain nombre de ses agents de roulement.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS MIS EN AVANT SONT INADMISSIBLES

Et tant pis si l'un d'entre eux a perdu un enfant, que d'autres ont été agressés en service… La sanction est la même pour tous… (ou presque). Un changement d'équipe qui se traduit par un changement de cycle de travail et de période de congé. ***Sympa pour s'organiser !!!***

Pour les personnels essayant de se justifier *(même s'ils n'ont pas à le faire)* ou de se défendre, ils ont le droit à un magnifique : ***« QUAND ON EST ABSENT COMME VOUS, ON LA FERME ».*** ***Bravo bel esprit de bienveillance envers ses agents… Nul doute que cela soit efficient…***

Mais quelle mouche a piqué le patron de cet établissement ? Ne vous en déplaise, les personnels ne sont ni vos vassaux ni vos serviteurs ! Quand bien même si cette décision était légale, nous doutons fortement qu'elle soit efficace pour lutter contre absentéisme... Il aurait été préférable de **travailler sur les conditions d'exercice des collègues ou sur la qualité de vie au travail**, cela aurait été plus pertinent ! ***Quant aux paroles déplacées et insultantes nul doute que vous aurez à en répondre !***

L'UISP FO des Hauts-de-France ne peut, devant la gravité des faits les passer sous silence. En parallèle de la saisine de la DI sur ses soi-disant consignes qui viendraient d'elle, nous avons décidé de venir à la rencontre du chef d'établissement pour le mettre en face de ses responsabilités sur la santé physique ET mentale de ses personnels.

Malheureusement « ce petit caporal » n'a pas dénié nous recevoir, celui-ci plein de courage préféra la fuite, sa seule réponse aura été : *« puisque vous vous êtes plaint je ne vous recevrai pas, faites-moi une demande d'audience écrite et j'y répondrai, non je ne veux pas savoir… ! »*

Un vrai sketch digne de Molière, plein de fourberie ! Drôle image d'un dialogue social apaisé ! Pathétique...

Faute d'échange et de négociation, **L'UISP FO des Hauts-de-France** effectuera donc une double saisine, l'une à l'inspection et l'autre au procureur de la république sur le fondement de l'article L. 1152-1 du Code du travail en fin de semaine si ce dernier n'a pas retrouvé la voie de la sagesse d'ici là et annule ses « punitions » liées aux absences des collègues, et leur présente ses excuses pour les discours nauséabonds que nous n'oserons même pas vous relater...

L'UISP FO des Hauts-de-France exige également que cet établissement cesse de mettre les agents rappelés et n'ayant pas eu possibilité d'être joint en absence injustifiée si le service n'est pas en mesure de justifier que les agents en ont été averti en amont… *(Comme nous vous l'avions déjà rappelé il y a quelques mois d'ailleurs…)*

Ne vous en déplaise, le statut spécial ne vous permet pas d'asservir nos collègues comme bon vous semble. Ces derniers ont déjà fort à faire dans leur quotidien pour ne pas à avoir subir le tyranisme de certains DSP en mal d'avancement.

« Il est toujours jouissif, quand un petit chef vous brime en disant : c'est comme ça, pas autrement, je n'ai de compte à rendre à personne, de découvrir qu'il y a au-dessus de lui un grand chef, et qu'en plus ce grand chef vous donne raison. » A BON ENTENDEUR !

JULIEN MARTIN LENGLET YANNICK JEREMY JEANNIOT

UISP - Force Ouvrière des Hauts de France
Secrétaire Interrégional : **Julien Martin**
m@il : fopénitentiairelille@gmail.com